

BULLETIN COMMUNAL



Arbrissel

LE MOT DU MAIRE

Cher Arbrisseloises et Arbrisselois,

Je vous souhaite tous mes vœux pour cette nouvelle année 2024.

Après quelques années difficiles sur le plan sanitaire, 2023 a été une année pleine de vie à Arbrissel. Plusieurs événements festifs ont eu lieu, qui nous ont permis de nous rassembler.

A l'occasion de ces vœux, permettez-moi de vous détailler ce que nous avons réalisé cette année passée. Tout d'abord, la route de Garmont a été refaite car elle devenait impraticable.

- Des travaux au cimetière : les joints des murs intérieurs ont été rénovés et une végétalisation a été opérée pour faciliter l'entretien de celui-ci.
- Au niveau des espaces verts, un important élagage des arbres a été exécuté ainsi que des tailles au niveau des lagunes et de la route départementale.
- Pour la salle communale, nous avons fait l'acquisition d'un grand réfrigérateur pour remplacer le précédent devenu hors-service.

Pour 2024, nous aimerions mettre en valeur notre village et agir sur la sécurité de ses habitants. C'est pour cela que nous avons lancé une étude de réaménagement du bourg d'Arbrissel. Ma volonté et celle de l'équipe municipale qui m'accompagne est d'être au quotidien à votre écoute afin de comprendre vos attentes et vos remarques.

J'ai une pensée émue pour les 2 Arbrisseloises qui nous ont quittées en fin d'année 2023. Chers Arbrisseloises, cher Arbrisselois, je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année 2024.



Thomas Bardy
Maire d'Arbrissel

RESCENSEMENT OBLIGATOIRE

Les jeunes gens (filles et garçons) âgés de 16 ans doivent se faire recenser à la mairie du domicile au cours du mois anniversaire ou dans les trois mois qui suivent.

Le recensement permet d'obtenir l'attestation de recensement qui est obligatoire pour établir un dossier de candidature ou un examen soumis au contrôle de l'autorité publique (permis de conduire, baccalauréat, CAP, BEP ...).

Il facilite l'inscription des jeunes sur les listes électorales et permet d'être convoqué à la « Journée Défense et Citoyenneté ».



Naissances

7/08/2023 Victor, Mickael, Daniel GÉRARD à Rennes
8/12/2023 Charly, Bernard, Claude SIMON à Vitry



Décès

14/12/2023 Madame VERGET née FAGUER Véronique
29/12/2023 Madame LARGEAU née ROUSSEL Marie-Thérèse

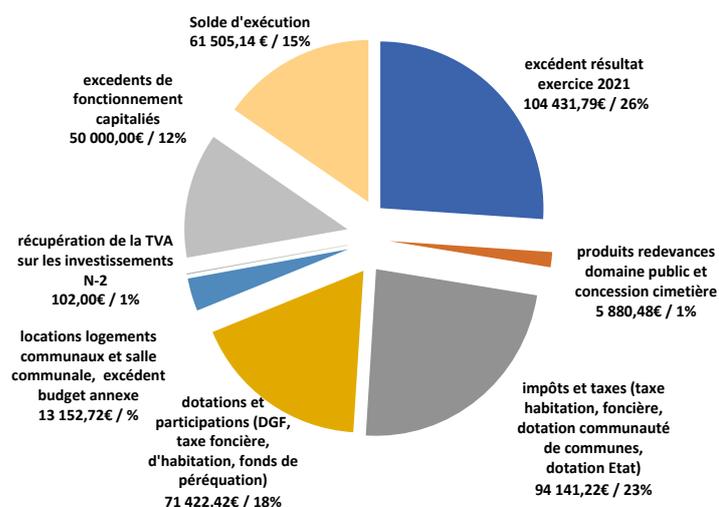
Mariage

27/05/2023 AUBERT Emmanuel et HALLAIS Mailis
01/07/2023 PLOUHINEC Alicia et HARDEL Nicolas
22/07/2023 OUALI Abdelhadi et LIEBERT Sabrina

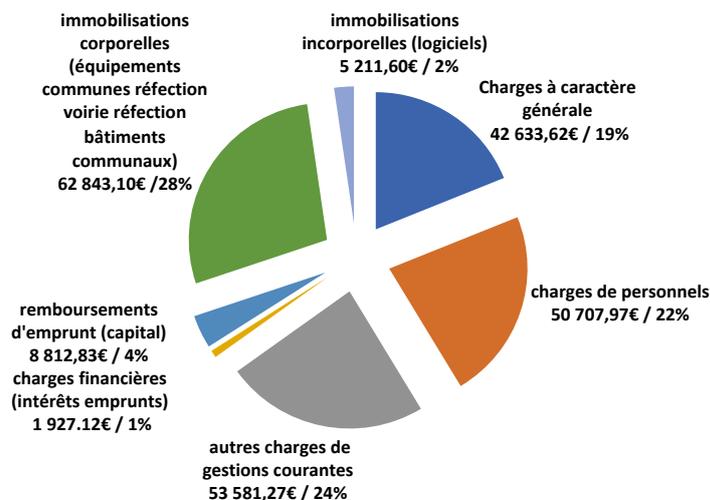
Taux d'imposition

Taxe d'habitation : sans objet
Taxe foncière : 32,40%
Taxe foncière non bâti : 33,30%

RECETTES 2022



DÉPENSES 2022



BUDGET COMMUNE

Libellé	Section Fonctionnement		Section investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultat 2021 reporté		54 431,79€		61 505,14€
Opérations exercice	149 078,98€	184 597,23€	78 867,53€	50 352,00€
Résultat exercice		35 518,25€	-26 515,53€	
Résultat clôture		89 950,04€		34 989,61€

BUDGET ASSAINISSEMENT

Libellé	Section Fonctionnement		Section investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultat 2021 reporté		8 454,13€	-3 619,41€	
Opérations exercice	28 241,78€	33 741,11€	24 708,11€	24 298,69€
Résultat exercice		5 499,33€	-409,42€	
Résultat clôture		13 953,46€	-4 028,83€	

BUDGET LOTISSEMENT DU HAMEAU DE LA NOË

Libellé	Section Fonctionnement		Section investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultat 2021 reporté		32 346,32€	-27 704,83€	
Opérations exercice	31 871,50€	22 784,00€	- €	27 704,83€
Résultat exercice	-9 087,50€		27 704,83€	
Résultat clôture		23 258,82€	0,00€	

CIMETIÈRE

Frais de réparation : 12 433,20 € TTC réfection murs
6 919,44 € TTC engazonnement

Subvention de la DETR : 4 144 €



ACHAT D'UN FRIGO POUR LA SALLE COMMUNALE POUR LA SOMME DE 2 148 €.



VIE DE LA COMMUNE

TARIFS DE LA SALLE COMMUNALE 2024

Manifestations	Habitants d'Arbrissel		Habitants extérieurs à Arbrissel	
	Tarifs été	Tarifs hiver avec chauffage	Tarifs été	Tarifs hiver avec chauffage
Journée complète (lundi au jeudi)	180€	220€	245€	300€
Week-end	225€	270€	305€	365€
Réunion - Vin d'honneur	60€	70€	95€	110€

Les locations à la Saint Sylvestre seront facturées au tarif week-end - Caution 800€ // Forfait ménage à 100€

SUBVENTIONS 2023 AUX ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS	Observations	2023
Association L'outil en Main (RAF)	0,40€ par habitant - 305 habitants	122,00€
A. D. M. R : personnes âgées (Retiers)	0,40€ par habitant - 305 habitants	122,00€
Association L'outil en Main (La Guerche de Bgne)	0,40€ par habitant - 305 habitants	122,00€
CODEM du Pays de la Roche aux Fées	0,40€ par habitant - 305 habitants	120,00€
Collège le roche aux fées Retiers	16,88€ x 6 élèves	101,28€
A.C.C.A d'Arbrissel	14€ par adhérent - 5 adhérents	70,00€
Détente et loisirs	0,50 € par habitant - 305 habitants	152,50
Foyer collège des fontaines	14€ par élève - 5 élèves	130,00€
CPG CATM OPEX	14€ par adhérent - 5 adhérents	70,00€
Idées Projets Animations (Arbrissel)	0,50 € par habitant - 305 habitants	152,50€
Association de randonnée pédestre (Rannée)	0,40€ par habitant - 305 habitants	122,00€
Jongleur GYM	14€ par adhérents - 3 adhérents	14,00€
SOUS -TOTAL		1268,28€

CENTRE DE LOISIRS	Observations	2023
Pêle-mêle La Guerche de Bretagne	10€ par jour et par enfant (126 journées en 2022)	1260
Centre de loisirs de Visseiche	9,15 € par enfant et par jour (120,5 journées en 2022)	1103
SOUS - TOTAL		2363 €



VIE DE LA COMMUNE



Comme chaque année, les colis cadeau ont été distribués aux habitants âgés de plus de 70 ans. Cette année, 10 femmes et 11 hommes en ont bénéficié.



Le dispositif argent de poche :
sur l'année 2023, 9 jeunes de la commune ont participé à ce dispositif. Un total de 42 demi-journées a été rémunéré pour la somme de 630 euros. Ils ont essentiellement réalisé le désherbage du cimetière, de la R.D. 47 et le nettoyage de l'église.

Afin d'aider Aurélie dans l'entretien extérieur de la commune, un agent technique, Florian, a été embauché en CDD à mi-temps. De plus, une entreprise extérieure a été missionnée pour justement aider Aurélie et Florian à entretenir les trottoirs de la RD 47 qui devenaient verdis par le temps.



Cérémonie du 11 Novembre



Cérémonie du 8 Mai



PROJET D'AMÉNAGEMENT

Afin de connaître vos besoins et vos souhaits quand à l'aménagement du futur centre-bourg, nous avons réalisés une enquête sous forme de questionnaire. Ce dernier a reçu un grand succès avec un retour très positif. Nous avons récolté 40 % de réponses dont nous vous présentons le récapitulatif sur cette page.

POUR RAPPEL : Le projet initié par la municipalité consiste à réaliser un aménagement urbain sur les parties hachurées en rouge et des aménagements paysagers sur les parties hachurées en verts sur le plan situé ci-dessous.

Le contenu de ces aménagements sera précisé à l'avancement des études et de la concertation, de manière à enrichir le projet.

Les intentions premières de la municipalité sont :

- La mise en sécurité des lieux
- La réalisation d'espaces piétons bien identifiés et aux normes handicapées
- La réalisation d'un arrêt pour les cars avec abri
- La matérialisation de stationnements
- L'effacement de réseaux aériens
- La reprise des aménagements paysagers sur le parvis de l'église
- Le désenclavement du jardin derrière la mairie
- La reprise du réseau d'eaux pluviales



Quand vous parlez de votre commune vous dites plutôt

- 45%** - Le bourg d'ARBRISSEL est calme, agréable à vivre
- 33%** - Le bourg d'ARBRISSEL pourrait être un bourg plus attrayant
- 22%** - Le bourg d'ARBRISSEL est un bourg banal

Parmi les atouts d'ARBRISSEL, quel est celui qui vous semble le plus important :

- 1er**- Son caractère de petite commune rurale
- 2ème**- Sa situation sur un axe routier fréquenté (D 47)
- 3ème**- La qualité de vie qu'on y trouve
- 4ème**- Sa situation géographique

L'aménagement du centre bourg est pour vous :

- 67%** - Utile de manière modérée et raisonnée
- 20%** - Vital et une priorité
- 13%** - À limiter le plus possible pour préserver l'authenticité de son cadre urbain d'une commune rurale

La présence du végétal (espaces verts, espaces naturels, étang) dans l'espace du bourg, vous semble-t-elle :

- 84%** - Primordiale
- 14%** - Secondaire
- 2%** - Sans intérêt

Le mode de circulation en sens unique du centre bourg est pour vous :

- 51%** - Adapté sur la structure du bourg ancien

- 40%** - Sécurisant pour les riverains
- 3%** - Contraignant pour les usagés
- 6%** - A reconsidérer

Les circulations piétonnes dans le centre bourg sont :

- 1**- Suffisantes mais à améliorer
- 2**- Suffisantes
- 3**- Insuffisantes et à compléter
- 4**- Autre : A préciser

Vos déplacements dans le bourg se font surtout :

- 1**- À pied
- 2**- En voiture ou deux roues motorisés
- 3**- En vélo

Le stationnement dans le bourg est-il :

- 59%** - Suffisant et bien réparti
- 23%** - Insuffisant
- 18%** - Suffisant mais mal réparti

La sécurité routière dans le bourg vous semble-t-elle assurée ?

- OUI**-60%
- NON**-40%

Avez-vous des attentes particulières à l'égard des aménagements du centre bourg ?

- OUI**-52%
- NON**-48%

La mise en place d'un Point d'Apport Volontaire des ordures ménagères dans le centre bourg est-il :

- 55%** - Pas nécessaire
- 24%** - Complémentaire à la situation actuelle
- 21%** - Nécessaire

Dans quelle tranche d'âge vous situez-vous ?

- 20/30ans**-10%
- 30/40ans**-12%
- 40/50ans**-39%
- 50/60ans**-14%
- 60/70ans**-18%
- 70/80ans**-2%
- > 80 ans**-5%

Toute l'équipe municipale vous remercie grandement d'avoir répondu aussi assidument à ce questionnaire. Toutes vos remarques vont être d'une grande aide dans l'établissement de ce projet. Nous n'en sommes qu'à la première étape de l'étude. Une réunion publique vous sera proposée si ce projet devient plus envisageable.

Ce projet sera réalisé avec la collaboration des services techniques du département ainsi que les services des Bâtiments de France et de l'urbanisme

Retour sur les animations passées

Le samedi 8 avril s'est tenue la chasse aux œufs dans le jardin devant la bibliothèque et une lecture animée sur le thème de Pâques.



Le mercredi 26 avril nous avons réalisé un atelier de créations de petites créatures en matériaux recyclés, en s'inspirant des « Portraits de bestioles » réalisés par les éditions Art Terre.



Le samedi 16 septembre, nous avons célébré les journées européennes du patrimoine en proposant du géocaching sur la piste des animaux fantastiques dans le bourg d'Arbrissel.

Le dimanche 8 octobre, dans le cadre du festival du Grand Soufflet, un concert a eu lieu au sein de l'église d'Arbrissel. Le musicien turc RusanFiliztek nous a joué des musiques traditionnelles de son pays sur son Oud et divers instruments orientaux avant que notre collègue Justine Stella nous guide dans une visite architecturale et historique de l'église.



**L'accès à la médiathèque est libre et gratuit pour tous.
Nous vous accueillons le mercredi matin de 9h à 12h.**

Vous pouvez emprunter pour une durée d'un mois 20 documents par personne : livres, DVD, magazines, bandes dessinées, documentaires...

Notre réseau Libellule comporte 12 bibliothèques et vous permet de réserver des documents dans chacune de ces médiathèques.

Nous recherchons de nouveaux bénévoles pour participer à la vie de la médiathèque. N'hésitez pas à vous renseigner et à vous signaler auprès de notre équipe.



De nouvelles collections dans un nouvel espace

De nombreuses nouveautés pour tous les âges et tous les goûts sont arrivées : ouvrages pour la jeunesse, des romans de la rentrée littéraire, des bandes dessinées. Chacun pourra y trouver son bonheur.

Nous avons déplacé toutes nos étagères afin de réaménager un nouvel espace pour mieux vous accueillir à la médiathèque et vous permettre de venir découvrir tous nos nouveaux documents.

Notre réseau Libellule comporte 12 bibliothèques et vous permet de réserver des documents dans chacune de ces médiathèques.

Le prix littéraire Tatoulu se poursuit, avec 4 livres par classe, du CE1 à la Troisième. Le vote arrivant bientôt, n'hésitez surtout pas à les réserver pour être sûr de les avoir tous lus à temps !

Les 6 romans adultes du Prix A la Fo'lire sont déjà disponibles, tout comme les 10 bandes dessinées du prix Kazabül. Vous avez jusqu'au 31 octobre pour les lire. Venez découvrir ces 2 sélections à la médiathèque ou réserver ces documents directement.

Si vous préférez les mangas, le prix Sensei est fait pour vous : 5 shôjo, 5 shônen, 5 seinen ont été sélectionnés. Vous pouvez voter jusqu'à mi-mai. Les médiathèques du réseau Libellule continueront d'acquérir les séries complètes des titres gagnants de chaque catégorie. A vos bulletins !



Nous espérons que vous viendrez nombreux pour nos prochains rendez-vous :

- ✦ **Le samedi 30 mars :** Chasse aux œufs
- ✦ **Le samedi 13 avril :** Remise du prix Tatoulu à Martigné-Ferchaud
- ✦ **Le samedi 21 septembre :** Les journées du Patrimoine

N'hésitez pas à nous contacter

Par mail via notre newsletter

Sur notre portail Libellule
<http://bibliotheques-rocheauxfees.fr>

Sur nos réseaux sociaux,
Facebook et Instagram :

Libellule - Médiathèques de la Roche aux Fées.



I.P.A

L'association I.P.A. a organisé plusieurs animations en 2023.
La braderie au mois d'avril, ainsi qu'un concours de palets et un lâché de truites.

DATES À RETENIR POUR 2024

AG vendredi 16/02/2024 à 19h30

Vide grenier le samedi 13 avril 2024

Lâcher de truites le dimanche 14 avril 2024 dès 8h00

Concours de palet le dimanche 14 avril 2024 à partir de 9h00

Lâcher de truites le samedi 5 octobre 2024



Braderie
Dimanche 16-04-2023



Concours de palets
Samedi 15-04-2023



Lâcher de truites
09-09 et 07-10 2023

ACCA ARBRISSEL

*Le président et les membres de l'association vous offrent
tous leurs meilleurs vœux pour l'année 2024.*

L'association est intervenue sur un dégât de sanglier, elle a organisé une battue administrative avec un lieutenant de Louveterie. La commission dégâts de la FDC est venue constater les dégâts ce qui a permis à l'agriculteur d'être dédommagé.

Le Président Louis LEMARIE

Nous contacter : Tél. : 06 24 03 12 37

Tél. : 06 24 55 89 38





VIE ASSOCIATIVE

Le bureau et les membres de l'Association Détente et Loisirs d'Arbrissel vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2024

DATES À RETENIR POUR 2023

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE : Samedi 27 janvier 2024 à 10H00, Salle communale
SAINT-JEAN : Samedi 22 juin 2024 le bal sera animé par DJ JIMMY

Lors de l'Assemblée générale 2023 qui s'est déroulée le 31 mars, Gisèle FROC a annoncé son intention de ne pas se représenter à la présidence de l'Association. Jérôme LEMARIÉ a été élu par l'Assemblée présente et les autres membres du bureau ont été reconduits.

L'Association Détente et Loisirs souhaiterait continuer à accueillir de nouveaux membres pour participer à l'élaboration et à la réalisation des manifestations annuelles et renforcer l'équipe actuelle.

L'association est gratuite et ouverte à tous, N'hésitez pas à nous rejoindre. Venez nous retrouver lors de notre Assemblée Générale de début d'année

Composition du bureau

Président : Jérôme LEMARIÉ **Secrétaire** : Marcel JAGLINE
Vice-président : Serge MOREAU **Trésorier-Adj** : Louis LEMARIÉ
Trésorier : Bernard BOTTIER **Secrétaire-Adj** : Yvette GATEL

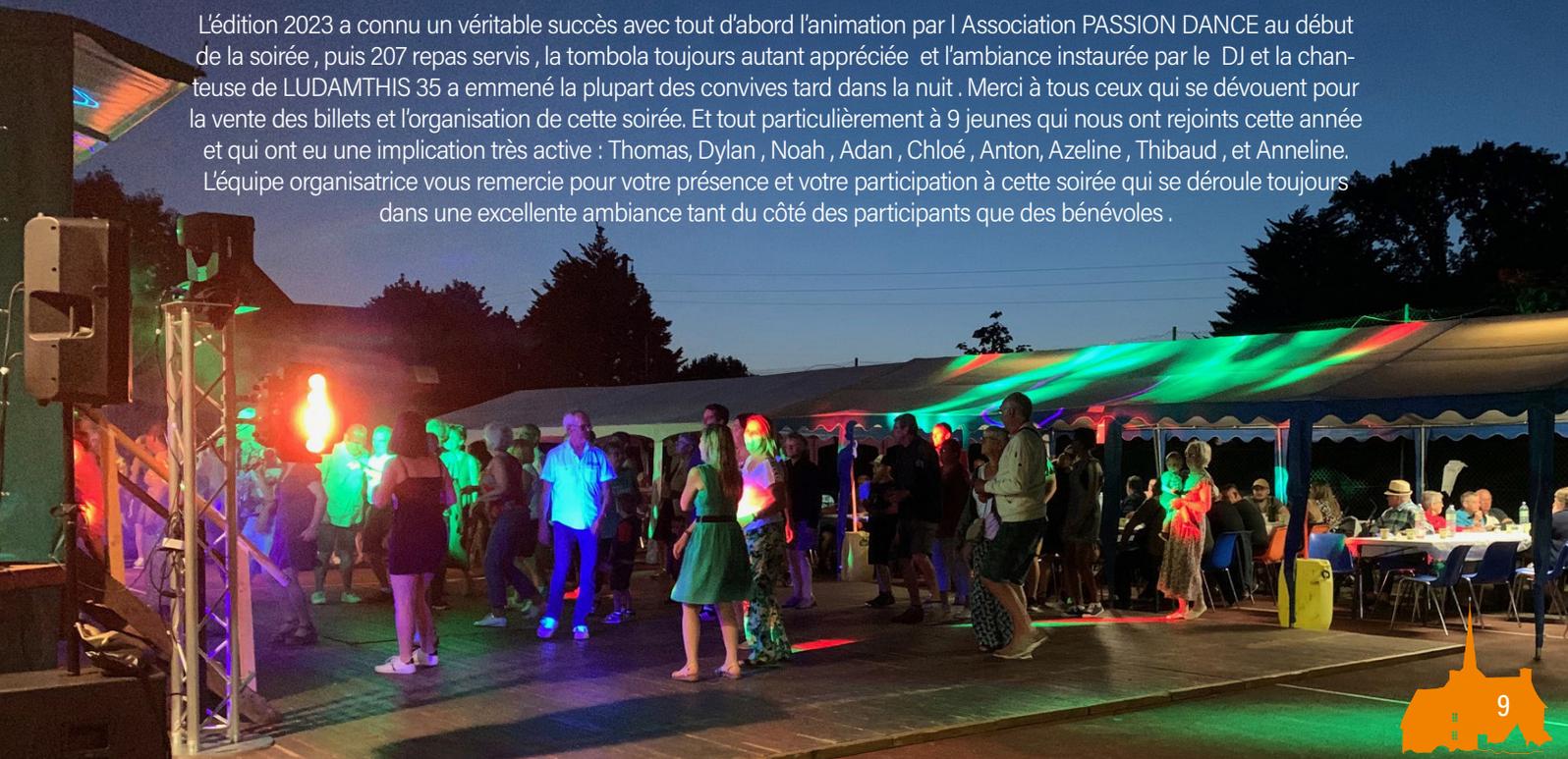
Autres membres du conseil d'administration :

Armel BOTTIER, Prosper DESMOTS, Gisèle FROC, Patrick GUILLET, Frédéric MOREAU, Marina PAILLARD, Angélique LANZÉRE, Johann LANZÉRE.



Retour sur la St Jean 2023

L'édition 2023 a connu un véritable succès avec tout d'abord l'animation par l'Association PASSION DANCE au début de la soirée, puis 207 repas servis, la tombola toujours autant appréciée et l'ambiance instaurée par le DJ et la chanteuse de LUDAMTHIS 35 a emmené la plupart des convives tard dans la nuit. Merci à tous ceux qui se dévouent pour la vente des billets et l'organisation de cette soirée. Et tout particulièrement à 9 jeunes qui nous ont rejoints cette année et qui ont eu une implication très active : Thomas, Dylan, Noah, Adan, Chloé, Anton, Azeline, Thibaud, et Anneline. L'équipe organisatrice vous remercie pour votre présence et votre participation à cette soirée qui se déroule toujours dans une excellente ambiance tant du côté des participants que des bénévoles.



Le CLIC, un lieu de proximité incontournable

Vous êtes une personne de plus de 60 ans, une personne en situation de handicap ou un proche aidant, le CLIC vous informe et vous accompagne.

Vous avez des questions sur les aides que vous pouvez demander pour faciliter le quotidien des personnes de plus de 60 ans ? Vous avez besoin d'être accompagné pour remplir votre dossier MDPH, votre dossier d'aide à l'autonomie ? Vous souhaitez en savoir plus sur les aides réservées aux aidants, les ateliers de prévention ou encore les structures d'hébergement et les services de soins à domicile ?

Votre CLIC est là pour vous et vos proches ! Informations, écoute, conseils et orientation, vous trouverez au CLIC une aide personnalisée et gratuite.

Derrière le mot CLIC (Centre Locaux d'Information et de Coordination), ce sont des professionnels qui répondent à vos besoins, vous informent de vos droits et vous accompagnent dans vos démarches en lien avec l'avancée en âge. En tant qu'antenne de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), ils vous accompagnent également pour la constitution et le suivi de votre dossier.

Appelez le CLIC de la Roche aux Fées au 02.23.55.51.44, les professionnels vous accueillent sur rendez-vous :

- Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h à la maison de santé de La Guerche de Bretagne

- Le lundi après-midi de 15h à 17h à la maison de santé de Martigné-Ferchaud

- Le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h aux Halles de Janzé

- Le jeudi de 9h à 12h à la mairie de Retiers

Pour toutes vos questions, ayez le DÉ -CLIC !

Dispositif ADDAN

Accompagnement à Domicile aux
Démarches Administratives
et Numériques

Vous avez plus de 60 ans, des difficultés dans vos démarches, contactez-nous ! Depuis avril 2022, il est possible de bénéficier d'un accompagnement à domicile, pour la gestion administrative et/ou l'autonomie numérique. Nous intervenons sur le territoire du CLIC de la Roche aux Fées ainsi que sur celui du CLIC des Portes de Bretagne. Ce dispositif vise à rendre accessible la pratique du numérique et permettre une réappropriation de l'environnement administratif. Il implique obligatoirement l'accord de la personne. En effet, l'accompagnement a une portée pédagogique, le but est de rendre autonomes les

Grâce à ses 4 outils d'insertion, l'association « Le Relais pour l'Emploi » permet à chacun de construire progressivement son parcours d'accès à l'emploi durable.

Contribuez à l'emploi local avec **Le Relais**

Vous êtes à la recherche d'un emploi...

Pour faciliter votre insertion sociale et professionnelle, nous vous proposons :

Des missions de travail,
un suivi et un accompagnement
personnel et professionnel
vers un accès à l'emploi.



Vous avez des besoins ponctuels ou réguliers en personnel...

Grâce à notre vivier de 130 salarié(e)s aux compétences diversifiées, nous répondons très rapidement à l'identification de vos besoins jusqu'à la prise de poste.

Vous êtes déchargé(e) de toutes formalités administratives et nous restons l'employeur du salarié(e) mis à disposition.



Le Relais pour l'Emploi
Ensemble, pour l'homme, trouver des solutions

LE RELAIS POUR L'EMPLOI

6 rue Louis Pasteur
35240 RETIERS

☎ 02 99 43 60 66

accueil.retiers@lerelaispourlemploi.fr

<https://www.facebook.com/lerelaispourlemploi.fr>

Consommez Bio avec Le Pays fait son jardin

Des possibilités de consommer des légumes bio, locaux et solidaires avec des paniers livrés près de chez vous chaque semaine. (11€ le panier) Produits par des salariés en reconstruction professionnelle.



Les premières heures en chantier

Un dispositif accessible aux personnes les plus éloignées de l'emploi. Il permet un retour progressif vers le travail par le biais de contrat à temps très partiel.

Problème de mobilité, pensez **Le Parc Mob**

32 scooters sont disponibles en location pour répondre aux besoins de mobilité des demandeurs d'emploi sur le Pays de Vitré.

personnes dans leurs démarches administratives et en ligne qu'elles ne parviennent pas à réaliser seules.

Concrètement, le service permet aux personnes de + de 60ans, isolées, vivant à domicile et répondant à des critères de fragilité, résidant dans une des communes des secteurs des deux CLICs, de bénéficier de 3 séances gratuites à domicile pour prendre en main leur environnement administratif et numérique (possession d'équipement numérique non obligatoire). Il est possible d'entrer dans le dispositif sur orientation d'un professionnel, élu ou membre associatif, mais vous pouvez aussi contacter directement la référente du dispositif. Par ailleurs, le service ne remplace pas un accompagnement déjà existant, dans l'idée de collaborer au réseau de structures sociales et de médiation numé-

rique déjà implantées sur le territoire. Il ne peut répondre aux demandes urgentes. En fin d'un accompagnement, un relai peut être proposé avec un acteur local (Maison France services, Atelier numérique d'une médiathèque, Cours informatique, CCAS) **N'hésitez pas à prendre contact avec la chargée d'accompagnement ADDAN par téléphone**

Contact ADDAN
Secteur CLIC Porte de Bretagne
Tel : 06.79.41.93.23
ada.paysdevitre@gmail.com

Ille & Vilaine
le DÉPARTEMENT

CLIC de la Roche aux Fées

Roche aux Fées
COMMUNAUTÉ

BIEN
VIEILLIR

ars
BRETAGNE

Contact ADDAN
Secteur CLIC Roche aux Fées
Tel : 06.73.75.80.83
addan.clicraf@gmail.com

VIE ASSOCIATIVE HORS COMMUNE



Malgré un calendrier chargé en randonnées équestres pour le premier week-end de septembre, une cinquantaine de cavaliers, meneurs et accompagnateurs sont venus à notre douzième randonnée équestre Drougeaise. Cette année nous leur avons proposé, un circuit de 27 km passant par les chemins et petites routes de Drouges et Rannée, avec une pause en bordure de l'étang du Noyer à Rannée. La matinée s'est terminée par le traditionnel repas où une centaine de convives ont encore pu apprécier l'excellente cuisson du cochon grillé.



A part ce temps fort annuel, l'association, basée à Drouges, a toujours pour objectif de rassembler dans une ambiance amicale et conviviale cavaliers, meneurs et amoureux des chevaux et autres équidés du pays guerchais et de ses environs.



Dans ses actions:

- Equi-Partage, entretient et valorise les circuits de randonnées locaux en collaboration étroite avec l'association de randonnée pédestre A.R.P.

- Orientée principalement vers l'équitation de loisirs d'extérieur, elle propose à ses adhérents des promenades ou randonnées sur 1/2 à 1 jour et au moins une fois l'an un week-end avec nuitée en gîte.

En 2023 l'association a organisé un week-end en juin à Guenrouët, et trois sorties sur une journée. Nous avons également participé à la Trans Anjou, à Equi Salamandre et à la Chevauchée aux jardins de France,

- elle édite également un calendrier des randonnées organisées par d'autres associations du département et des départements limitrophes.

- elle mutualise certains services liés aux chevaux (maréchal-ferrant, podologue, dentiste équin, ostéopathe, vaccination, achat groupé de vermifuge etc. ...).



Randonnée sur plusieurs jours en Anjou

Vous pouvez vous renseigner auprès du Président de l'association, Hervé PELHATE au 02.99.96.33.98 ou auprès de: Jacques BIDAUX au 02.99.96.35.09 ou 06 08 41 94 01 mail: bidaux.jacques@neuf.fr

Syndicat Intercommunal de regroupement Scolaire Marcillé-Robert - Visseiche

Un service scolaire de proximité

Un syndicat intercommunal de regroupement scolaire (SIRS) a été créé en 1981 suite à la mise en place du regroupement pédagogique intercommunal (RPI) entre les écoles de Marcillé-Robert et de Visseiche. Quelques mois plus tard, le service a été élargi à l'école publique Louise Bellays, de Marcillé-Robert. Le petit car scolaire, qui circule entre Marcillé-Robert, Visseiche et Arbrissel, est un service de proximité, essentiel pour les familles. Du premier enfant pris à la porte de chez lui le matin, au dernier enfant déposé à son école, le car effectue une tournée de 35 kms environ le matin, et autant le soir. Cinquante et un enfants sont ainsi transportés chaque jour de classe : 36 de Marcillé-Robert, 13 de Visseiche et 2 d'Arbrissel.

Sur la commune d'Arbrissel, 2 arrêts sont mis en place dans le bourg.

Les garderies des deux communes sont incluses dans le trajet, matin et soir. Le car effectue aussi quelques transports à la demande pour les trois écoles (piscine, sorties extérieures), pour l'accueil de loisirs du mercredi à Visseiche, et ponctuellement pour le compte des deux communes.

Le siège du SIRS est à Marcillé-Robert, et le syndicat est financé par les communes et la Région. La participation au transport est gratuite, mais une contribution est demandée aux parents pour financer l'accompagnement des enfants dans le car.

Depuis la rentrée de septembre, Marie-Pierre CORNILLON a pris place dans le car, aux côtés du conducteur, Patrick MOREL, afin d'assurer l'accompagnement et la surveillance des enfants.

Bruno GATEL, maire de Visseiche, président du SIRS

Laurent DIVAY, maire de Marcillé-Robert, vice-président du SIRS



Crédit photo : Véronique BOISNARD





Association de randonnée pédestre

Programme 2024

22.10.2023 : Bourgon (53)
19.11.2023 : Base de loisirs de la Rincerie (53)
09.12.2023 : Téléthon à La Guerche
21.01.2024 : Rannée, circuit des 11

Villages

18.02.2024 : Domlain Montgèreux et Palivard (7 et 11 km)
17.03.2024 : Martigné-Ferchaud, Vallée de la Noë-Jollys (8 et 12 km)
28.04.2024 : Niaffles (53), circuit des Planches (8 et 12 km)
13.05.2024 : Journée avec Retiers à Fougères
18.06.2024 : Ruffigné (9 et 11 km)
15.09.2024 : Journée au Sillon de Talbert, en autocar
29.09.2024 : Assemblée Générale
20.10.2024 : Le Pertre - St-Cyr-le-Gravelais (53), circuit des Chouettes (9 et 13 km).

Les marches des jeudis soirs reprendront en mai et juin 2024.

Association de Randonnée Pédestre

Nature et Découverte
4 avenue de l'Ardenne
35130 Rannée

Mail : lescheminsdelardenne@gmail.com

<http://lescheminsdelardenne.e-monsite.com>

Constitution du Conseil d'Administration pour 2023-2024 : 11 personnes

Président : Bruno Lepage, Rannée
Vice-président : Ferdinand Guillet, Rannée
Vice-présidente : Gaëlle Lefoulon, Château-Gontier
Trésorier : André Marchand, Moussé -
Trésorier Adjoint : Michel Brassier, Rannée
Secrétaire : Josiane Naras, La Guerche-de-Btgne
Secrétaire adjointe : Maryvonne Jégu, La Guerche-de-Btgne
Membres : Monique Vissault, Rannée - Marcel Jolaine, Rannée
- Daniel Gabé, La Gravelle - Daniel David, Drouges

Balades du jeudi soir, la Selle-Guerchaise, 29 juin 2023

L'ARP Nature et Découverte a clôturé ses balades des jeudis soirs (mai et juin) par une randonnée sur le circuit de la Pagode à la Selle-Guerchaise. 46 marcheurs étaient présents pour une balade de 7 km en passant bien sûr par la pagode, ce monument religieux du 19ème siècle, dédié à Sainte-Anne la grand-mère de Jésus ! La soirée s'est terminée par un pique-nique au bord de l'étang communal.

Ces balades sont ouvertes à tous et toutes, et sont gratuites. C'est une bonne occasion de découvrir notre association de randonnée...

Randonnée le long du canal Ille-et-Rance à Hédé-Bazouges, 18 juin 2023



La journée a débuté sous la pluie et s'est terminée sous le soleil ! Entre les deux, pique-nique sur un lavoir mais recouvert d'un toit... Ensuite, 3 choix étaient proposés sur le circuit « des écluses et des chalets », 12 km : circuit des 11 écluses avec passage par le bourg de Bazouges et ses chalets de 1920-1930. 9 km : variante des 11 écluses avec des chemins très boisés. 2,5 km : circuit des écluses seules le long du canal. Toutes ces randonnées se sont terminées sous un temps lumineux. Après le goûter, visite guidée le long des 11 écluses avec un commentaire précis et détaillé sur l'histoire, de la création jusqu'à nos jours, du canal d'Ille-et-Rance. Et des 11 écluses distantes entre elles d'environ 200 m pour une dénivellation de 27 m ! Une journée pleine de découvertes et d'enthousiasme qui sont toujours les objectifs recherchés par l'ARP Nature et Découverte.

Journée estivale le dimanche 17 septembre à Larmor Baden, dans le golfe du Morbihan, pour les 51 randonneurs présents lors de cette dernière sortie de l'ARP pour la saison 2022-2023.

Le départ en car de Rannée a eu lieu à 6h, petit déjeuner avec pains au chocolat en cours de route et arrivée à Larmor Baden vers 9h30.



Départ des randos (9,5 ou 7 km) sur des circuits longeant la mer, les plages, passage dans des marais, avec toujours les îles du Golfe en ligne de mire. Retour dans le bourg vers 12h30 pour pique-niquer...

13h30, départ pour l'île Berder qui n'est accessible qu'à marée basse. Balade de 3 km très agréable sur cette petite île très boisée avec végétation méditerranéenne et superbes points de vue sur la mer et les parcs à huîtres.

Et pour bien terminer cette journée, embarquement à 15h30 pour une visite commentée, avec humour, du golfe du Morbihan, pendant 2h. Un enchantement de voguer parmi toutes ces îles, petites et plus importantes (île aux Moines, île Gavrinis, île d'Arz) sous un beau soleil !...

Retour au car vers 18h et goûter avant départ pour Rannée vers 18h30.

Randonnée, dimanche 26 février, à Arbrissel,

64 marcheurs se sont donnés rendez-vous sous un soleil d'hiver très généreux. 2 circuits étaient proposés : 8 ou 11 km. Ils ont profité pleinement du beau temps et marché dans les chemins de la campagne du pays de Robert D'Arbrissel. Il fut un célèbre prédicateur de son temps. Il fonda, entre autres, l'abbaye de la Rôe en 1098 et la très célèbre abbaye de Fontevraud en 1101. Les randonneurs ont pu faire connaissance avec cet enfant du pays grâce au commentaire de Bernard Morel, fin connaisseur de la vie de Robert d'Arbrissel. Un après-midi de découvertes qui se termina par un goûter au cœur du bourg.



Madame Monsieur,



C'est une nouvelle année particulièrement mouvementée sur le plan international qui vient de s'écouler. Nous en ressentons tous les conséquences dans nos quotidiens, à différents degrés. Un contexte qui nous pousse à nous adapter avec une résilience collective qui doit être saluée, sans nier les difficultés et les inquiétudes que je sais réelles et auxquelles les politiques publiques tentent de répondre au mieux.

De bonnes nouvelles auront également marqué cette année ; Elles font rarement les gros titres, mais peuvent être soulignées. Sur le plan économique notamment, avec un taux d'emploi et une croissance qui se maintiennent à un bon niveau. Si ces données peuvent paraître lointaines, elles sont cependant essentielles, contribuant à garantir notre système social, notre filet de sécurité à tous.

A titre personnel, je me réjouis de belles victoires sur la circonscription : pour l'accès aux soins d'abord, avec le projet de restructuration de l'hôpital Simone VEIL de Vitré qui est enfin lancé après des années d'attente. Le maintien de l'EHPAD d'Availles-sur-Seiche, dont l'avenir était plus que menacé, est également acté. Sécurité aussi, avec deux nouvelles brigades de gendarmerie, à Louvigné-de-Bais et Val-d'Izé. Ces victoires viennent souligner une volonté de proximité de l'action publique avec des services au plus près des besoins dans les territoires, à l'image des sept structures « France Services » qui maillent la circonscription pour accompagner chacun dans ses démarches administratives. Au niveau national, j'ai été à l'origine d'une expérimentation nommée « Territoire zéro non-recours » pour laquelle 39 territoires ont été retenus, ouvrant vers un accès aux droits plus simple, plus efficace. Expérimentation dont je suivrai l'évolution ces prochains mois.

L'année 2024 qui s'ouvre est porteuse de belles opportunités, avec des moments de rassemblement qui s'annoncent forts. Je pense évidemment aux jeux olympiques et paralympiques qui verront le monde se rassembler à Paris. Nous pouvons être fiers qu'une partie des peluches des mascottes Phryges soient fabriquées sur la circonscription, à la Guerche-de-Bretagne. Ces jeux constitueront un moment d'unité mondiale, autour du sport, des valeurs qu'il véhicule, avec des performances individuelles et collectives que nous avons hâte d'admirer. Une communion particulièrement attendue dans la période que nous vivons.

C'est donc le regard tourné vers l'avenir que je vous souhaite une excellente année 2024, autour des valeurs essentielles qui fondent le vivre ensemble.

Conseillers départementaux

Chers habitants d'Arbrissel

À l'aube de cette nouvelle année, permettez-nous de vous informer sur le travail de vos Conseillers départementaux du canton de la Guerche-de-Bretagne, que vous avez élus en juin 2021, pour vous représenter au mieux au sein du Conseil départemental.

Le Département, c'est la collectivité qui agit tout au long de la vie, de la naissance au grand âge, c'est aussi la collectivité qui agit pour les solidarités humaines et territoriales. Cette année encore, nous avons mis notre canton au cœur de notre action. Sur le terrain, auprès des acteurs économiques, sociaux et associatifs ou encore aux côtés des maires et de nos concitoyens, mais aussi à Rennes au conseil départemental où nous devons défendre la ruralité trop souvent oubliée des politiques publiques.

C'est pourquoi avec conviction et connaissance de notre territoire, nous œuvrons au quotidien car nous sommes avant tout des élus de terrain en relayant vos préoccupations mais aussi vos propositions pour notre canton ! Dans un état d'esprit positif et constructif, nous restons vigilants sur la déclinaison locale de la politique départementale. Ce qui nous importe, c'est avant tout de défendre les faiblesses comme les atouts de notre CANTON et de ses habitants, des communes et de leurs élus dans la complexité des normes qui s'imposent à eux dans l'exercice de leur mandat à votre service, et ce, quelle que soit les opinions politiques et partisans.

Les élus municipaux d'Arbrissel savent que nous sommes disponibles pour eux comme pour vous. C'est notre engagement depuis 2021 et nous nous y tenons !

C'est pourquoi en ce début d'année 2024 nous souhaitons vous exprimer nos plus sincères vœux de santé, de réussite dans votre travail et de bonheur auprès de ceux qui vous sont chers.

*Marie-Christine Morice et Christian Sorieux
Conseillers Départementaux du canton de La Guerche-de-Bretagne*

Il est possible de prendre rendez-vous avec vos Conseillers départementaux
auprès du secrétariat des élus à l'Hôtel du Département

au 02-99-02-35-17

ou par mail ucd35@ille-et-vilaine.fr



TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS :

Que va-t-il se passer à partir du 1er janvier 2024 ?

UNE OBLIGATION DE TRI DES BIODÉCHETS ?

La loi du 10 février 2020, relative à la lutte contre le gaspillage alimentaire prévoit la généralisation du tri à la source des biodéchets à partir du 1er janvier 2024. Toutefois, plus que pour les particuliers, c'est surtout le service public de gestion des déchets qui est visé par cette législation. Il incombe donc au SMICTOM de proposer à chaque habitant une ou plusieurs solutions pour pouvoir trier, chez eux, leurs déchets alimentaires.

UN SCHEMA DE DÉPLOIEMENT ADAPTÉ AU TERRITOIRE DU SMICTOM ET AUX ACTIONS DÉJÀ EN PLACE

Pour anticiper cette obligation, le SMICTOM a préparé un plan de déploiement du tri des biodéchets pour tout le territoire. Ce plan a été voté par les élus du syndicat en 2022, et a enrichi d'expérimentations de la collecte en apport volontaire sur deux communes pendant l'année 2023. Une troisième expérimentation a été menée dans une commune, cette fois avec 100% de gestion de proximité des biodéchets. **L'objectif** ? Permettre chaque à foyer de bénéficier d'une solution de tri (composteur ou borne d'apport volontaire) adaptée aux contraintes locales. Ce déploiement se fera donc à partir du 1er janvier 2024, et cela, jusqu'en 2026, en concertation avec chacune des 67 communes.

LES SOLUTIONS POUR TRIER SES DÉCHETS ALIMENTAIRES

En maison, appartement ou résidence... Pour chaque foyer, il existe plusieurs solutions pour trier ses déchets alimentaires, voici celles proposées par le SMICTOM :

AVEC JARDIN

1. Le **compostage en bac** est la solution la plus courante et la plus simple. En plus d'accélérer le processus de décomposition des déchets, le composteur s'adapte à tous les types de jardins grâce aux différents volumes de bac.

• **Les avantages** : Il prend peu de place dans le jardin, et permet de composter rapidement de grandes quantités de déchets. Ce compost permettra d'enrichir votre pelouse et parterres fleuris.

• **Comment faire ?** Le SMICTOM propose des ventes de composteurs à tarifs réduits, accompagnés d'une formation gratuite. De nombreuses dates de distribution sont ouvertes tout au long de l'année et sur les différentes communes du territoire.

TARIFS	
150 L :	20€
300 L :	25€
600 L :	35€

SANS JARDIN

2. Le **compostage partagé** avec ses voisins, c'est la solution si vous n'avez pas jardin ! Il fonctionne sur le même principe que le compostage individuel en bac. Seule nuance, un site de compostage partagé sera composé de trois bacs : un bac pour les apports quotidiens de déchets, un second bac pour stocker la matière sèche et un dernier bac pour laisser le compost se reposer et se dégrader.

• **Les avantages** : Il permet de composter sans jardin, de créer du lien entre voisins et de récupérer du compost pour les jardins ou potagers partagés.

• **Comment faire ?** Le SMICTOM accompagne les habitants d'un collectif à l'installation et au suivi d'un site de compostage partagé entre voisins. Il suffit d'en faire la demande auprès du SMICTOM. Aujourd'hui, une vingtaine de sites existent sur le territoire. L'objectif est d'accroître ce nombre.

3. Le **lombricompostage** : Grâce à l'action des vers, il est possible de composter ses déchets alimentaires à l'intérieur de l'appartement ou sur un balcon. Les vers sont placés dans un bac appelé lombricomposteur et vont venir digérer les déchets.

• **Les avantages** : Il permet de composter sans jardin, il n'y a pas besoin de retourner les déchets, et il ne produit aucune odeur.

• **Comment faire ?** Le SMICTOM propose un bon de réduction de 50% sur l'achat d'un lombricomposteur chez un partenaire.

4. La **borne d'apport volontaire** : Si vous n'avez pas la possibilité de mettre en place une solution de compostage dans votre logement et qu'il n'y a pas d'espaces verts à proximité, la borne est l'ultime solution qui peut être proposée. Sur le même principe que les bornes d'apport volontaire, la borne sera en libre accès ou accessible par badge (sans tarification) et vidée à minima une fois par semaine.

Important : Ce mode de collecte sera réservé aux zones agglomérées très denses (centre-ville et bourg dense), et dans des zones précises du territoire. Seules les communes, en concertation avec le SMICTOM, pourront donc envisager la mise en place de ce système, si les contraintes locales ne permettent pas aux habitants de bénéficier d'autre moyen pour composter leurs déchets alimentaires.

UN DÉPLOIEMENT PROGRESSIF

Afin de permettre un déploiement optimal sur tout le territoire, ce dernier se fera en quatre phases et sur quatre secteurs clairement identifiés. Le SMICTOM travaillera en priorité sur le déploiement des solutions de tri de proximité, à savoir le compostage individuel et collectif. Vous pouvez retrouver sur le site tout le détail de la planification du déploiement.

Une nouvelle filière de tri va ouvrir dans les déchèteries

Dans l'objectif de limiter la quantité de déchets déposés dans les Valoparc et déchèteries de proximité, finissant en enfouissement, une nouvelle filière va être mise en place à partir de fin octobre : le tri des plastiques rigides. Cette filière permettra à de nombreux déchets constitués uniquement de plastique d'être valorisés pour connaître une seconde vie. Ces derniers seront valorisés et transformés en billes plastiques, permettant d'être réutilisés pour de nouveaux objets en plastique. Alors pour votre prochain passage en déchèterie, vérifiez bien la filière de tri la plus adaptée pour les déchets que vous y déposez !

Entretien des bornes d'apport volontaire : une campagne de nettoyage est en cours

Afin d'entretenir les bornes d'apport volontaire du territoire et de garantir l'hygiène de chacune d'entre elles, une campagne de nettoyage est en cours. L'entreprise Veolia en charge de cet entretien sillonne le territoire, commune par commune, pour nettoyer l'intérieur de chaque colonne ainsi que l'extérieur de chaque borne au jet à haute pression. C'est aussi l'opportunité de réaliser une maintenance sur chaque équipement afin de vérifier leur bonne conformité : fonctionnement du tambour et de la trappe, état des parois internes, graissage des mécanismes. Cette opération a lieu trois fois par an, vous pouvez prendre connaissance de la dernière date de nettoyage et de maintenance des bornes à l'aide du calendrier de nettoyage qui est en cours de déploiement sur toutes les bornes du territoire.

2024 : le SMICTOM acceptera toujours vos tontes de pelouse en déchèterie

Le SMICTOM acceptera toujours les tontes de pelouse en 2024 sur tous les sites (Valoparc et déchèteries) de son territoire. En effet, une information contraire a pu être transmise ces derniers mois. Ce sont uniquement les déchèteries du territoire de Rennes Métropole qui sont concernées par cette interdiction à partir du 1er janvier 2024.

Une subvention pour aider les associations à réduire leurs déchets

Vous êtes une association ? Vous souhaitez réduire vos déchets ou vous sensibiliser au tri et à la réduction de vos déchets ?

Le SMICTOM Sud-Est 35 propose un coup de pouce financier aux associations du territoire qui souhaitent s'engager dans une démarche responsable. Toutes les actions visant à réduire les déchets dans votre association peuvent être subventionnées : achat de gobelets ou de gourdes réutilisables, location de vaisselle, animations et formations autour du compostage ou de la sensibilisation au tri...

Vous souhaitez déposer un dossier ?

Rendez-vous sur le site du SMICTOM, dans l'espace « associations ».

Scolaires : Déploiement d'un nouveau kit pédagogique

Pour l'année 2023-2024, le SMICTOM déploie une nouvelle formule d'accompagnement en deux volets pour les élèves de CM1-CM2 du territoire.

-Quel est cet accompagnement ?

Un premier volet pédagogique de sensibilisation des élèves avec un kit pédagogique clé en main, et un second volet avec la possibilité de visiter un centre de tri.

-Comment fonctionne cet accompagnement ?

En amont de chaque visite du centre de tri de Paprec au Rheu, il sera nécessaire de sensibiliser les élèves de CM1-CM2 sur les questions de tri et de valorisation des déchets. Grâce à ce kit pédagogique qui s'intègre dans le programme scolaire des élèves de CM1-CM2, les classes peuvent organiser plusieurs séances au travers de jeux, exercices et activités. L'ensemble de ces éléments sont disponibles sur notre site via l'espace « Enseignants » : <https://www.smictom-sudest35.fr/profil/mon-espace-enseignant-smictom/>.

Pour réserver un créneau de visite pour une classe dans un centre de tri, il est nécessaire de remplir un formulaire sur le site de S3T'ec :

<https://www.s3tec.bzh/les-outils-de-traitement/visiter-un-site/>.

Le SMICTOM propose un soutien pour le transport (sous conditions) destinée aux classes de CM1-CM2 souhaitant visiter le centre de tri. Il est possible de demander le dossier de subvention (via cette adresse : communication@smictom-sudest35.fr) une fois qu'un créneau de visite est fixé.

Malin ! la collecte s'adapte aux déchets en moins

2024

Mardi semaine impaire - ma commune
Arbrissel, Essé, Le-Theil-de-Bretagne, Retiers (campagne), Sainte-Colombe, Thourie, Visseiche.

Les sacs jaunes doivent uniquement être utilisés pour les emballages.
Les bacs et sacs jaunes doivent être sortis la veille au soir.

CONSIGNES DE TRI

Tous les emballages se trient, déposez-les en sac jaune ou dans les bornes emballages.

En 2024, valorisez vos déchets alimentaires : trouvez votre solution de compostage auprès du SMICTOM !

nouveau

Tous les déchets papiers et les contenants en verre se déposent dans les Points d'Apport Volontaire.

Il existe 12 déchèteries sur votre territoire. Trouvez la plus proche de chez vous sur le site du SMICTOM.

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL
L 1	J 1	V 1	L 1
M 2	V 2	S 2	M 2
M 3	S 3	D 3	M 3
J 4	D 4	L 4	J 4
V 5	L 5	M 5	V 5
S 6	M 6	M 6	S 6
D 7	M 7	J 7	D 7
L 8	J 8	V 8	L 8
M 9	V 9	S 9	M 9
M 10	S 10	D 10	M 10
J 11	D 11	L 11	J 11
V 12	L 12	M 12	V 12
S 13	M 13	M 13	S 13
D 14	M 14	J 14	D 14
L 15	J 15	V 15	L 15
M 16	V 16	S 16	M 16
M 17	S 17	D 17	M 17
J 18	D 18	L 18	J 18
V 19	L 19	M 19	V 19
S 20	M 20	M 20	S 20
D 21	M 21	J 21	D 21
L 22	J 22	V 22	L 22
M 23	V 23	S 23	M 23
M 24	S 24	D 24	M 24
J 25	D 25	L 25	J 25
V 26	L 26	M 26	V 26
S 27	M 27	M 27	S 27
D 28	M 28	J 28	D 28
L 29	J 29	V 29	L 29
M 30	J 30	S 30	M 30
M 31	M 31	D 31	M 31

MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
M 1	S 1	L 1	J 1	D 1	M 1	V 1	D 1
J 2	D 2	M 2	V 2	L 2	M 2	S 2	L 2
V 3	L 3	M 3	S 3	M 3	J 3	D 3	M 3
S 4	M 4	J 4	D 4	M 4	V 4	L 4	M 4
D 5	M 5	V 5	L 5	J 5	S 5	M 5	J 5
L 6	J 6	S 6	M 6	V 6	D 6	M 6	V 6
M 7	V 7	D 7	M 7	S 7	L 7	J 7	S 7
M 8	S 8	L 8	J 8	D 8	M 8	V 8	D 8
J 9	D 9	M 9	V 9	L 9	M 9	S 9	L 9
V 10	L 10	M 10	S 10	M 10	J 10	D 10	M 10
S 11	M 11	J 11	D 11	M 11	V 11	L 11	M 11
D 12	M 12	V 12	L 12	J 12	S 12	M 12	J 12
L 13	J 13	S 13	M 13	V 13	D 13	M 13	V 13
M 14	V 14	D 14	M 14	S 14	L 14	J 14	S 14
M 15	S 15	L 15	J 15	D 15	M 15	V 15	D 15
J 16	D 16	M 16	V 16	L 16	M 16	S 16	L 16
V 17	L 17	M 17	S 17	M 17	J 17	D 17	M 17
S 18	M 18	J 18	D 18	M 18	V 18	L 18	M 18
D 19	M 19	V 19	L 19	J 19	S 19	M 19	J 19
L 20	J 20	S 20	M 20	V 20	D 20	M 20	V 20
M 21	V 21	D 21	M 21	S 21	L 21	J 21	S 21
M 22	S 22	L 22	J 22	D 22	M 22	V 22	D 22
J 23	D 23	M 23	V 23	L 23	M 23	S 23	L 23
V 24	L 24	M 24	S 24	M 24	J 24	D 24	M 24
S 25	M 25	J 25	D 25	M 25	V 25	L 25	M 25
D 26	M 26	V 26	L 26	J 26	S 26	M 26	J 26
L 27	J 27	S 27	M 27	V 27	D 27	M 27	V 27
M 28	V 28	D 28	M 28	S 28	L 28	J 28	S 28
M 29	S 29	L 29	J 29	D 29	M 29	V 29	D 29
J 30	D 30	M 30	V 30	L 30	M 30	S 30	L 30
V 31	M 31	S 31	J 31	M 31	J 31	M 31	M 31

Mon jour de collecte - mardi semaine impaire

● Bac gris ● Sacs jaunes

Report de collecte

CITEO



Retrouvez le détail des solutions de tri des biodéchets proposées par le SMICTOM sur notre site internet :



VISITER



- Le centre où sont triés vos sacs jaunes et vos emballages ménagers (au Rheu).
- L'usine de valorisation énergétique de vos ordures ménagères (à Vitre).

Cela vous intéresse ?

Des visites guidées sont proposées tout au long de l'année, sur simple inscription* via notre site web :

www.s3tec.bzh
rubrique « Les outils de traitement »



Savez-vous que vos ordures ménagères sont transformées en énergie verte ?
Et que vos emballages ont une deuxième vie qui les attend après votre geste de tri ?

* selon des dates préétablies et sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits sur les créneaux proposés.

LES ENTREPRISES D'ARBRISSEL



DÉPANNAGE 7/7
NEUF & RÉNOVATION

Thomas BARDY

ETB35 - 9 rue de l'église 35130 ARBRISSEL
Email : etb035@gmail.com - Site web : www.etb35.fr
Mobile : 06 24 96 07 76

BOTTIER
CHARPENTE - CONSTRUCTION BOIS
MENUISERIE - ISOLATION
CLOISON SECHE

ZA FROMY 35240 RETIERS - 02 23 08 04 81
email : bottier.charpente@gmail.com
www.bottier-charpente.fr

GKscraper

Karine Gicquel

Démonstratrice indépendante Stampin'Up
Animation de scrapbooking à mon atelier ou à domicile

Création de cartes en tout genre

Instagram /GKscraper

Me contacter: 07.70.28.76.49

GKSCRAPER

Démonstratrice indépendante Stampin'up !

Je vous propose des produits de qualité pour les loisirs créatifs:
tampons, encres, papiers, perforatrices, rubans, dies, colles, outils, etc.

Débutant(e)s ou non, vous aimez bricoler ou avez envie d'essayer venez passer un bon moment de partage et de création lors d'un atelier autour du papier.

Cartes en tous genres, minis albums, boîtes, faire-part, décorations de table, cornet à dragées, etc.

Des techniques, des idées et des cadeaux !!

N'hésitez pas à me contacter:

Karine GICQUEL
41 route de Retiers
35130 Arbrissel

☎ 07.70.28.76.49 (de préférence le soir)

Instagram: gkscraper

Pour visualiser mes créations.



GKSCRAPER



NUPIED Menuiserie

Le choix qui va de soi

Votre spécialiste de l'ouverture et de la fermeture

Amenagement intérieur
• isolation • parquet • aménagement de placard • escalier

Menuiserie extérieure
portes & fenêtres • vélos • stores à pergolas
• portails • portes de garage • motorisation

Tél. : 02 30 22 00 40

sarlupied@hotmail.fr

DEVENEZ BENEVOLE À LA PROTECTION CIVILE



**Vous souhaitez consacrer
un peu de votre temps aux autres !
Vous avez envie d'apprendre à porter secours !
Vous avez des compétences à partager !**

La Protection Civile recherche des bénévoles au sein de son
antenne du canton de La Guerche de Bretagne. Les bénévoles
assurent 3 missions au service de la population :

AIDER – SECOURIR – FORMER.

Aller plus loin dans votre engagement citoyen en rejoignant les équipes de
la Protection Civile de l'Ille-et-Vilaine : **devenez secouriste bénévole !**
Vous acquerez une expérience nouvelle à forte dimension humaine. Nous
vous formerons aux missions qui vous intéressent et nous vous
accompagnerons dans votre engagement. Nous recherchons également
des bénévoles pour des missions autres que du secourisme : logistique,
aide globale, mécanique, gestion, formation aux premiers secours...



PROTECTION CIVILE
AIDER - SECOURIR - FORMER
ILLE ET VILAINE

Protection Civile

Antenne de La Guerche de Bretagne

6, rue Vignouse - 35130 La Guerche de Bretagne

Tél 02 23 25 06 31 - E-mail : contact-la-guerche@apc35.org

<https://ille-et-vilaine.protection-civile.org/>



HORAIRE D'OUVERTURE MAIRIE :

Mardi : de 14h00 à 18h00

Vendredi : de 14h00 à 18h00

Samedi : de 09h00 à 11h00 les 1ers du mois
(les suivants sur RDV)

1 espace Pierre et Marie Curie - 35130 ARBRISSEL

02.99.96.22.45 - mairiearbrissel@outlook.fr

Portable du Maire: 06.24.96.07.76